

**ACTIFS FINANCIERS  
CALCULÉS (AFC)  
- GUIDE DE L'UTILISATEUR -**

Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de ces données statistiques à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Les utilisateurs ne sont autorisés à transférer ou à redistribuer aucune partie ou version quelconque de ces données, que ce soit dans leur format original ou modifié et quel que soit le support de diffusion, sauf en vertu d'une entente de distribution établie avec STATISTIQUE CANADA. Une entente écrite préalable est requise avant de procéder à toute autre forme de publication ou de diffusion.

L'utilisation des données du présent ensemble constitue une reconnaissance de la part de l'utilisateur des termes de la licence d'utilisation à la page suivante.

*Division de la statistique du revenu  
Statistique Canada  
revenu@statcan.gc.ca*

*juin 2011*

*Also available in English*

## Entente de licence d'utilisation finale

### Droit d'auteur

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur votre paiement de la redevance requise, vous (appelés ci-après « le titulaire de la licence ») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### Conditions d'utilisation

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. Le titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs réguliers à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à tout autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni effectuer quelque procédé d'ingénierie inverse que ce soit sur les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion externe ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a le droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante, qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique :

Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, (nom du produit), (numéro du produit au catalogue), (date de référence du produit).

7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier, sous quelque format que ce soit, une quantité importante de données extraites du produit de données.
8. Le titulaire de la licence s'engage à ne pas fusionner ou lier ce produit de données à une autre base de données d'une façon qui donnerait l'impression qu'il a pu avoir reçu ou avoir accès à des renseignements détenus par Statistique Canada sur toute personne, famille, ménage, organisation ou entreprise qu'il serait possible de reconnaître.
9. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une de ses modalités. À la suite d'une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

### Garanties et désistements

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

### Acceptation des conditions

Il vous incombe de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

**Toute utilisation quelle qu'elle soit de ce produit de données atteste que vous acceptez les modalités de la présente entente. Toute violation de ces conditions peut avoir comme conséquence la révocation de cette licence.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences  
Division de la gestion de l'information, Statistique Canada  
Immeuble R.-H.-Coats, 2<sup>ième</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6  
Canada

Courriel : [licence@statcan.gc.ca](mailto:licence@statcan.gc.ca)  
Téléphone : 613-951-1122  
Télécopieur : 613-951-1134

© Statistique Canada, 2007  
Mise à jour le 3 novembre, 2008

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>Actifs financiers calculés (AFC)</b> .....	5
<b>Qu'est-ce que le taux de dividendes moyen ?</b> .....	5
<b>Qu'est-ce que le taux d'intérêts moyen ?</b> .....	5
<b>SECTION I - LES DONNÉES</b> .....	7
<b>Contenu du tableau</b> .....	7
<b>Source de données</b> .....	8
<b>Actualité des données</b> .....	9
<b>Confidentialité et arrondissement</b> .....	9
<b>Suppression des données</b> .....	10
<b>Qualité des données</b> .....	10
<b>Tableau statistique - Remarques et disponibilité historique</b> .....	11
<b>SECTION II - GLOSSAIRE</b> .....	12
<b>SECTION III - GÉOGRAPHIE</b> .....	15
<b>Niveaux géographiques - Géographie postale</b> .....	16
<b>Comment additionner les régions postales en évitant les doubles comptes</b> .....	21
<b>Fichiers de concordance</b> .....	23
<b>Date des itinéraires de facteur</b> .....	23
<b>Fichier d'ancien/nouvel itinéraire</b> .....	23
<b>Niveaux géographiques - Géographie du recensement</b> .....	25
<b>Niveaux géographiques - Géographie spéciale</b> .....	30
<b>Fichiers de conversion</b> .....	31
<b>NOUS INVITONS VOS COMMENTAIRES</b> .....	33
<b>PRODUITS DE DONNÉES DISPONIBLES</b> .....	34

## INTRODUCTION

Le tableau des Actifs financiers calculés (AFC) a été élaboré à partir de renseignements sur les intérêts et les dividendes contenus dans les déclarations de revenus de tous les membres de la famille.

Idéalement, la mesure désirée serait la valeur nette des avoirs. Alors qu'il est possible d'évaluer le montant principal investi afin de recevoir les intérêts et les dividendes déclarés, l'AFC n'est cependant pas une estimation de la valeur nette des canadiens. Cette mesure exclut, en particulier, tous les actifs non financiers - les actifs financiers détenus dont le revenu n'est pas imposable (par exemple, les Régimes enregistrés d'épargne retraite et les actifs qui ne génèrent pas de revenus annuels sous forme d'intérêts ou de dividendes, tel que les actions sans dividendes).

Cette mesure n'évalue en aucun cas les passifs financiers, ou ne tient compte des passifs. Toutefois, l'AFC est une estimation des actifs liquides des familles - actifs qui risquent d'intéresser les commerçants financiers.

Théoriquement, les personnes ou les familles ayant une valeur nette élevée peuvent détenir des actifs financiers bruts élevés alors que les personnes ou les familles ayant une valeur nette basse peuvent être plus disposées à posséder des actifs financiers bruts bas. Nous avons donc utilisé les renseignements sur les intérêts et les dividendes pour établir une estimation des actifs financiers (AFC) comme mesure partielle de la valeur nette.

À compter de 2007, les catégories de l'AFC ont été changées à Supérieur à 0 \$, 1 \$ à 49 999 \$, 50 000 \$ à 99 999 \$, 100 000 à 249 999 \$, 250 000 \$ à 499 999 \$, 500 000 \$ à 749 999 \$, 750 000 \$ à 999 999 \$, et 1 000 000 \$ et plus.

## Actifs financiers calculés (AFC)

L'estimation des actifs financiers est calculée à partir des renseignements fournis par les déclarants rapportant un revenu de dividendes à la ligne 120 de leur déclaration de revenus et/ou un revenu d'intérêts ou de placements à la ligne 121. L'AFC est calculé à partir de la somme de l'estimation des montants principaux investis afin de générer des revenus de dividendes et d'intérêts de tous les déclarants d'une famille.

L'AFC pour chaque famille est calculé selon la formule suivante :

$$\text{(Ligne 120/taux de dividendes moyen = XX \$)}$$

$$\text{(Ligne 121)/taux d'intérêts moyen = YY \$}$$

L'AFC est égal à la somme de XX \$ et YY \$.

### Qu'est-ce que le taux de dividendes moyen ?

Le taux de dividendes moyen est calculé selon la moyenne des taux de dividendes moyens mensuels de l'indice TSX de Toronto pour l'année d'imposition. Lors du calcul des valeurs AFC pour 2009, le taux de dividendes moyen était de 3,21 %.

<b>Taux de dividendes moyen</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
	3,21	3,09	2,43	2,34	1,70	1,71	1,85	1,77
	<b>2001</b>	<b>2000</b>	<b>1999</b>	<b>1998</b>	<b>1997</b>	<b>1996</b>	<b>1995</b>	<b>1994</b>
	1,56	1,15	1,53	1,61	1,67	2,05	2,35	2,29

### Qu'est-ce que le taux d'intérêts moyen ?

La moyenne du taux d'intérêts a été calculée à partir d'une moyenne des taux d'escompte moyens mensuels de cinq ans, utilisant les renseignements de l'année d'imposition à l'étude et des quatre années précédentes. Les taux d'escomptes utilisés sont ceux diffusés les mercredis de chaque semaine. Lors du calcul des valeurs AFC pour 2009, le taux d'intérêts moyen était de 3,14 %.

<b>Taux d'intérêts moyen</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
	3,14	3,51	3,50	3,13	3,13	3,70	4,18	4,56
	<b>2001</b>	<b>2000</b>	<b>1999</b>	<b>1998</b>	<b>1997</b>	<b>1996</b>	<b>1995</b>	<b>1994</b>
	4,73	4,77	5,07	5,25	5,24	5,90	6,80	7,94

<b>Ligne 120</b> - Montant imposable des dividendes de sociétés canadiennes imposables
--

<b>Ligne 121</b> - Intérêts et autres revenus de placements
---

Le revenu de dividendes comprend les dividendes des sociétés canadiennes imposables (sous forme d'actions ou de fonds communs de placements), mais pas les dividendes reçus de placements étrangers. Notez que les dividendes déclarés sont 25 % plus élevés que les dividendes reçus. Avant de faire le calcul AFC à partir de la ligne 120, les dividendes déclarés sont réduits du montant de la majoration.

Les sources de revenus d'intérêts et de placements comprennent les intérêts d'Obligations d'épargne du Canada, de comptes de banque, de bons du Trésor, de certificats de placements, de dépôts à terme, de gains de polices d'assurance-vie ainsi que le revenu d'intérêts et de dividendes étrangers.

## SECTION I - LES DONNÉES

### Contenu du tableau :

- Nombre total de familles (comprenant tous les types de familles)
- Nombre de familles ayant une valeur AFC supérieure à 0 \$
- Montant total AFC de l'ensemble des familles ayant un AFC supérieur à 0 \$ (en milliers de \$)
- Pourcentage (%) de familles selon le niveau d'AFC (exprimé comme pourcentage du compte)
- Pourcentage (%) du montant total AFC déclaré par les familles ayant une valeur et selon le niveau d'AFC (exprimé comme pourcentage de la valeur)

## Source de données

Les données sont tirées des déclarations de revenus. Pour la plupart, les déclarations de revenus sont remplies au printemps de l'année suivant l'année d'imposition. Par exemple, les déclarations de revenus pour 2009 ont été envoyées par le 30 avril 2010. L'adresse postale fournie dans la déclaration sert de base aux renseignements géographiques utilisés dans les tableaux.

La population utilisée initialement pour élaborer les familles comprend tous les déclarants pour l'année d'imposition et représente plus des deux tiers de la population canadienne. Les déclarants d'une même famille, incluant les enfants, sont appariés à l'aide de liens communs (par exemple, un même nom, une même adresse). Lorsqu'il y a indication qu'un ou plusieurs membres d'une famille manquent (il peut s'agir d'enfants), ces derniers sont imputés. Les autres déclarants qui n'ont pas été appariés au cours du processus de constitution d'une famille sont considérés comme étant des personnes hors famille. Le compte de la population qui en résulte est approximatif à l'ensemble de la population canadienne, tel qu'illustré dans les tableaux suivants :

**FIGURE 1 - COUVERTURE SELON L'ÂGE ET PAR PROVINCE, 2009**

Taux de couverture selon l'âge		Taux de couverture par province	
Moins de 20 ans	101,8 %	Terre-Neuve-et-Labrador	99,9 %
20 à 24	84,7 %	île-du-Prince-Édouard	96,8 %
25 à 29	87,5 %	Nouvelle-Écosse	95,5 %
30 à 34	91,6 %	Nouveau-Brunswick	97,9 %
35 à 39	95,5 %	Québec	96,7 %
40 à 44	96,6 %	Ontario	94,7 %
45 à 49	94,9 %	Manitoba	95,2 %
50 à 54	94,3 %	Saskatchewan	96,6 %
55 à 59	93,1 %	Alberta	93,9 %
60 à 64	94,1 %	Colombie-Britannique	92,8 %
65 à 74	96,1 %	Territoire du Yukon	91,0 %
75 ans et plus	94,8 %	Territoires du Nord-Ouest	93,4 %
Total	95,1 %	Nunavut	93,0 %
		Canada	95,1 %

Les taux de couverture selon l'âge et la province sont basés sur une comparaison avec les estimations de la population au premier juillet 2010, disponibles sur la base de données CANSIM, tableau 051-0001 de Statistique Canada.



Le développement des données familiales régionales (appelé le fichier sur la famille T1 ou FFT1) est basé sur le concept de la famille de recensement. Ce concept, spécifique à Statistique Canada, est semblable au concept traditionnel d'une famille. Les données familiales régionales incluent le ou les parents et les enfants qui habitent le même domicile.

La banque de données sur les familles contient des renseignements sur les sources de revenu (obtenus auprès des déclarants) et divers indicateurs démographiques (obtenus auprès des déclarants et des non-déclarants imputés).

Les genres de familles faisant partie du tableau AFC comprennent les familles comptant un couple (marié ou en union libre, y compris les couples de même sexe), les familles monoparentales et les personnes hors famille.

### **Actualité des données**

Puisque les données proviennent de dossiers d'impôt, ils représentent des données courantes provenant des déclarations de revenus remplies pour l'année indiquée sur le tableau. Par exemple, les données de 2009 proviennent des déclarations de revenus de 2009 envoyées au printemps 2010, et les données sont l'année suivante. Les données sont mises à jour annuellement.

### **Confidentialité et arrondissement**

Toutes les données sont soumises aux procédures d'arrondissement et de la suppression.

Afin d'assurer la confidentialité des Canadiens, les comptes sont arrondis. Cela peut modifier les chiffres à la hausse, à la baisse ou pas du tout et peut avoir un impact sur les résultats des calculs. Par exemple, lors du calcul d'un pourcentage à partir de chiffres arrondis, le résultat peut être faussé puisque le numérateur et le dénominateur ont tous deux été arrondis. Cette déformation risque d'être plus importante avec les petits nombres.

Tous les montants sont arrondis au 5 000 \$ près.

Depuis 1990, les données représentent un compte de 15 ou plus et sont arrondies à 10 près. Par exemple, un compte de 15 dans une cellule serait arrondi à 20 et un compte de 24 serait aussi arrondi à 20.

En ce qui concerne les données de 1988 et 1989, tous les comptes représentent 25 et plus et sont arrondis à 25 près, et toutes les sommes déclarées sont arrondies à 1 000 \$ près.

En ce qui a trait aux données obtenues jusqu'à et y compris 1987, tous les comptes sont arrondis de façon aléatoire à 5 près. Les sommes déclarées n'ont pas été arrondies, mais ajustées par rapport à l'arrondissement des comptes.

**Nota :** Les *comptes* représentent le nombre de personnes.  
Les *sommes* sont les montants agrégés, en dollars, qui ont été déclarés.

## Suppression des données

Dans le but d'assurer la confidentialité, les cellules de données sont supprimées lorsque :

- – une région comporte moins de 100 déclarants,
- – une cellule représente moins de 15 déclarants<sup>1</sup>,
- – une cellule est dominée par un seul déclarant.

La suppression des données peut se produire :

### **i) dans une région :**

- si une des catégories de revenu est supprimée, une seconde catégorie doit l'être également pour éviter que ne soient divulguées des données confidentielles par recoupement (appelée divulgation par recoupements);
- si l'une des catégories « sexe » est supprimée, l'autre doit l'être également afin d'éviter la divulgation;
- lorsqu'une catégorie d'âge est supprimée, un autre groupe d'âge doit l'être aussi pour éviter la divulgation par recoupements.

### **ii) entre les régions :**

- si un montant variable est supprimé dans une région, il doit l'être également dans les autres régions pour éviter la divulgation par recoupements.

## Qualité des données

Les données qui apparaissent dans le tableau proviennent directement de la banque de données, laquelle est établie à partir des déclarations d'impôt et du fichier des Prestations fiscales canadiennes pour enfants. L'information sur les revenus est obtenue auprès des déclarants et comprend aussi le revenu de leur conjoint ou dépendant ou dépendants non déclarants. L'information démographique comprend les déclarants ainsi que les conjoints et les dépendants non déclarants, telle que l'estimation du nombre de déclarants et dépendants.

Les estimations dérivées de la banque de données se rapprochent des estimations obtenues par comptes de population. Les taux de couverture selon le genre de famille de la population dans cette banque de données sont rapportés dans le tableau suivant.

---

<sup>1</sup> De même, le revenu médian est omis quand le compte arrondi est moins de 30 (15 de chaque côté de la médiane)

**FIGURE 2 - TAUX DE COUVERTURE, 2008 et 2009**

<b>Comparaison entre le Fichier sur la famille T1 et les estimations de la population selon le genre de famille (excluant les territoires)</b>						
	<b>Ensemble des familles</b>		<b>Familles comptant un couple</b>		<b>Familles monoparentales</b>	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
FFT1	9 188 420	9 297 010	7 811 580	7 912 330	1 376 830	1 384 680
Démographie <sup>(1)</sup>	9 318 802	..	7 819 733	..	1 499 069	..
Couverture	98,6%	..	99,9%	..	91,8%	..

.. Indisponible pour publication au temps de diffusion du Guide de l'utilisateur.

(1) Les estimations de la population provenant de la Division de la démographie ne comprennent pas les couples de même sexe.

Sources: Division de la démographie, Estimations démographiques annuelles du Canada 2008 -2009. Les données du Fichier des familles T1 (FFT1) sont tirées de la banque des familles de la division du revenu.

### **Tableau statistique - Remarques et disponibilité historique**

Le tableau sur les actifs financiers calculés est disponible dans son format actuel depuis les données de 1994. Les niveaux géographiques de ces données, depuis 1994, incluent la géographie postale ainsi que les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement. À compter de 1999, les données sont disponibles pour les secteurs de recensement, les régions économiques et les circonscriptions électorales fédérales. À partir des données de 2001, le tableau est offert au niveau des agglomérations de recensement. Les données par itinéraire de facteur sont offertes pour l'année la plus récente.

## SECTION II - GLOSSAIRE

### **Actifs financiers calculés (AFC)**

Est une estimation des montants principaux investis afin de gagner les revenus de dividendes et d'intérêts inscrits à la déclaration d'impôt des particuliers. Cette estimation, calculée pour les personnes hors famille ainsi que pour les familles (couples et familles monoparentales) est basé sur le revenu d'intérêts et de dividendes et sur la moyenne des taux de rendement des intérêts et des dividendes.

### **Déclarants**

La majorité des déclarants sont les personnes qui ont rempli une déclaration d'impôt pour la période de référence et qui étaient vivants à la fin de l'année. À partir de l'année d'imposition 1993, les déclarants décédés au courant de l'année qui avaient un conjoint non-déclarant ont eu leur revenu et leur statut de déclarant attribués au conjoint.

### **Dépendants**

Pour les fins de ces banques de données, les dépendants sont les membres non déclarants d'une famille. Nous ne tentons pas de mesurer la dépendance d'aucune façon, mais pouvons identifier certains non-déclarants, et les comptons parmi la population de la région en question.

### **Dividendes**

Inclut le revenu de dividendes de corporations canadiennes imposables, tels actions et fonds mutuels, déclarés à la ligne 120 de la déclaration d'impôt des particuliers, et réduit pour refléter les montants reçus. Ces montants n'incluent pas les dividendes de provenance étrangère (lesquels sont déclarés comme revenu d'intérêt à la ligne 121).

### **Données supprimées**

On omet intentionnellement certaines données qui enfreignent la confidentialité. Tous les comptes de données inférieurs à un certain nombre sont supprimés de même que les montants de revenus correspondants. *Voir* la section sur la Confidentialité.

### **Enfants**

Dans les familles comptant un couple et les familles monoparentales, les enfants sont des déclarants ou des personnes imputées. Les enfants déclarants ne vivent pas avec leur conjoint, n'ont pas d'enfants et vivent avec leur parent ou leurs parents. Avant les données de 1998, les enfants déclarants devaient avoir un état matrimonial « célibataire ». La majorité des enfants sont identifiés à partir du fichier des Prestations fiscales canadiennes pour enfants, un fichier provincial de naissances ou d'un fichier sur la famille T1 antérieur.

**Ensemble des familles (Type de famille)**

Inclut les familles comptant un couple (marié ou en union libre), les familles monoparentales ainsi que les personnes hors famille de recensement.

**Famille comptant un couple** *Antérieurement Famille époux-épouse*

Il s'agit d'un couple vivant ensemble à la même adresse (mariés ou en union libre), et de leurs enfants vivant à cette même adresse; les enfants déclarants ne vivent pas avec leur conjoint, n'ont pas d'enfants et vivent avec leur parent ou leurs parents. Avant les données de 1998, les enfants déclarants devaient avoir un état matrimonial « célibataire ». À compter des données de 2000, la catégorie des familles comptant un couple inclut les couples de même sexe. *Voir aussi* « Famille de recensement ».

**Famille de recensement**

Cette définition de la famille classe les gens de la façon suivante : 1) couples (mariés ou en union libre) vivant à la même adresse, avec ou sans enfants; 2) familles monoparentales (que le parent soit homme ou femme) avec un ou plusieurs enfants. La population qui n'est pas incluse dans ces deux types de familles devient les « personnes hors famille de recensement » et comprend les personnes vivant seules et les personnes vivant dans un ménage mais qui n'appartiennent pas à une famille comptant un couple ou une famille monoparentale. *Voir aussi* « Enfants ».

**Famille époux-épouse**

*Voir* Famille comptant un couple

**Famille monoparentale**

Famille comptant un seul parent, homme ou femme, et au moins un enfant. *Voir aussi* « Famille de recensement » et « Enfants ».

**Familles déclarant un revenu**

Une famille est énumérée pour une source de revenu lorsque celle-ci est perçue par au moins un de ses membres. Les familles et les particuliers peuvent déclarer plus d'une source de revenu.

**Identificateur de ville**

Puisque certains noms d'endroit peuvent être longs et encombrants dans un fichier électronique, les collectivités sont données un chiffre identificateur.

**Intérêts**

Ce revenu réfère aux montants déclarés à la ligne 121 de la déclaration d'impôt des particuliers. Ces montants incluent les intérêts générés par les dépôts bancaires, les Obligations d'épargne du Canada, les bons du trésor, les certificats de placements, les dépôts à terme, les rentes viagères, les fonds mutuels, les polices d'assurance-vie et tous les investissements étrangers.

**Parent**

Personne pour laquelle nous avons identifié un ou des enfants vivant à la même adresse. *Voir aussi* « Famille de recensement » et « Enfants ».

**Personne hors famille de recensement** *Antérieurement Personne hors famille*

Est une personne n'appartenant pas à une famille de recensement – famille comptant un couple ou famille monoparentale. Il se peut que les personnes hors famille de recensement habitent avec leur enfant marié ou avec leur enfant et petit-enfant (c.-à-d. un grand-parent). Il se peut qu'elles habitent avec une famille à laquelle elles sont apparentées (p. ex. un beau-frère, un cousin) ou non (p. ex. un locataire, un co-chambreur). Il se peut aussi qu'elles habitent seules ou avec d'autres personnes hors famille de recensement. *Voir aussi* « Famille de recensement ».

**Revenu d'investissements**

Total des revenus de dividendes et des revenus d'intérêts.

## **SECTION III -- GÉOGRAPHIE**

Les données sont disponibles pour les niveaux de géographie suivants. Voir « Tableaux statistiques - Remarques et disponibilité historique » pour plus de détails. L'information géographique des tableaux provient des adresses postales inscrites sur les déclarations au moment où elles ont été remplies.

### **Les régions normalisées :**

#### **Géographie postale**

- le Canada
- les provinces et les territoires
- les villes
- les collectivités rurales
- les régions de tri d'acheminement urbaines
- les itinéraires de facteur

#### **Géographie du recensement**

- les régions économiques
- les secteurs de recensement
- les régions métropolitaines de recensement
- les agglomérations de recensement
- les divisions de recensement
- les circonscriptions électorales fédérales.

### **Les secteurs définis par l'utilisateur :**

Les utilisateurs peuvent choisir une région qui les intéresse, laquelle n'est pas normalisée et pour laquelle il n'existe pas de données standard. Pour obtenir des données, les utilisateurs doivent fournir une liste des codes postaux pour lesquels ils veulent se procurer des données. Nous leur fournirons les données agrégées correspondantes. Évidemment, une région spéciale doit être conforme à nos règles de confidentialité, sinon les informations statistiques ne peuvent être compilées. Voir la section « Géographie spéciale » pour plus d'informations.

## Niveaux géographiques - Géographie postale

Les informations basées sur les déclarations d'impôt sont disponibles à différents niveaux de la géographie postale, et pour certains niveaux de géographie du Recensement. Les indicateurs géographiques qui apparaissent sur les tableaux statistiques sont montrés ici, avec une brève description.

Niveau géographique	Région postale	Description
12	Canada	Ce niveau géographique représente la somme des totaux provinciaux et territoriaux (niveau 11). Le total national est identifié par le code Z99099.
11	Total provincial ou territorial	<p>Ce niveau représente le total des niveaux de géographie suivants dans une même province/un même territoire :</p> <p>Total de ville.....niveau 08            Codes postaux ruraux .....niveau 09            Autres totaux provinciaux .....niveau 10</p> <p>Chaque total provincial/territorial est identifié par une lettre postale, suivie de « 990 » et du code de la province ou du territoire :</p> <p>Terre-Neuve-et-Labrador .....A99010            Nouvelle-Écosse.....B99012            Île-du-Prince-Édouard .....C99011            Nouveau-Brunswick.....E99013            Québec .....J99024            Ontario .....P99035            Manitoba .....R99046            Saskatchewan .....S99047            Alberta .....T99048            Colombie-Britannique .....V99059            Territoires du Nord-Ouest.....X99061            Nunavut .....X99062            Territoire du Yukon .....Y99060</p>



Niveau géographique	Région postale	Description
10	Autres totaux provinciaux (résidus « P »)	<p>Ce niveau géographique est une agrégation des petites collectivités dans une province avec moins de 100 déclarants, où ces collectivités sont regroupées dans une catégorie « autre ». Avant 1992, cette catégorie « autre » portait le même identificateur que le total provincial, et les codes « mode de livraison » 2 et 3 les distinguaient. Depuis 1992, ce niveau peut être identifié par le même code que le total provincial ou territorial, sauf que la lettre est suivie d'un « 8 » plutôt que d'un « 9 ». Ces codes sont les suivants :</p> <p>Terre-Neuve-et-Labrador..... A89010  Nouvelle-Écosse..... B89012  Île-du-Prince-Édouard..... C89011  Nouveau-Brunswick..... E89013  Québec ..... J89024  Ontario ..... P89035  Manitoba ..... R89046  Saskatchewan ..... S89047  Alberta..... T89048  Colombie-Britannique ..... V89059  Territoires du Nord-Ouest.....X89061  Nunavut.....X89062  Territoire du Yukon .....Y89060</p>
09	Code postal rural (ne faisant pas partie d'une ville)	<p>Ce niveau géographique représente les collectivités rurales ayant un seul code postal rural. Ces codes postaux ont toujours un zéro comme deuxième caractère, et le code pour le niveau géographique est un « 09 ».</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 4 036 régions de niveau géographique « 09 ».</p>

Niveau géographique	Région postale	Description
08	Total de la ville	<p>Ce niveau géographique représente le total des niveaux suivants, ayant tous le même nom d'endroit unique dans une même province/un même territoire :</p> <p>RTA urbaine (résidentielle).....niveau 03  Route rurale .....niveau 04  Service de banlieue .....niveau 05  Code postal rural (dans une ville) .....niveau 06  Autre région urbaine .....niveau 07</p> <p>Leur format est le suivant : par exemple, Edmonton T95479; Regina S94876; St-Lambert J96121. La lettre postale est suivie d'un « 9 » et d'un code de quatre chiffres unique à cette ville ou cet endroit (souvent appelé « identificateur de ville »).</p> <p>En général, les frontières des villes postales ne correspondent pas aux limites des subdivisions de recensement.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 1 614 régions de niveau géographique « 08 ».</p>
07	Autre région urbaine (non résidentielle à l'intérieur de la ville - résidus « E »)	<p>Ce niveau géographique comprend les adresses non résidentielles dans un centre urbain, ainsi que les autres données non fournies séparément. Les adresses commerciales, les casiers postaux et la poste restante y sont inclus, comme le sont les adresses résidentielles avec trop peu de déclarants pour permettre la publication des chiffres séparés. Ces régions s'identifient par des codes semblables à ceux des totaux pour les villes, sauf que la lettre postale est suivie d'un « 8 » plutôt que d'un « 9 ». Par exemple, Edmonton T85479; Regina S84876; St-Lambert J86121.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 460 régions de niveau géographique « 07 ».</p>

Niveau géographique	Région postale	Description
06	Code postal rural (dans une ville)	<p>Ces données sont pour les codes postaux ruraux des collectivités ayant plus d'un seul code postal. Ce phénomène se produit dans les régions desservies auparavant par une livraison rurale, et que Postes Canada dessert maintenant par une livraison urbaine ou dans les collectivités avec plus d'un code postal rural. Ces codes postaux ruraux ont un zéro comme deuxième caractère, et sont de niveau géographique 06.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 476 régions de niveau géographique « 06 ».</p>
05	Service de banlieue	<p>Dans les centres urbains, certaines régions périphériques peu peuplées peuvent être desservies par un service de livraison appelé « service de banlieue ». La livraison du courrier est faite par un fournisseur vers des boîtes postales multiples (boîtes communautaires et/ou des sites externes ou des kiosques) généralement situées à proximité ou dans le périmètre d'une zone urbaine. Ces régions sont identifiées par les six caractères du code postal urbain.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 95 régions de niveau géographique « 05 ».</p>
04	Route rurale	<p>Certaines régions rurales bien peuplées peuvent recevoir d'un bureau de poste urbain un service de livraison appelé « route rurale ». Un fournisseur livre par véhicule motorisé aux clients qui demeurent près des routes définies dans les secteurs ruraux établis. Le code postal de ces régions comprend les six caractères du code postal urbain.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 699 régions de niveau géographique « 04 ».</p>

Niveau géographique	Région postale	Description
03	RTA urbaine (résidentielle)	<p>La Région de tri d'acheminement (RTA, identifiée par les trois premiers caractères du code postal) résidentielle comprend toutes les adresses résidentielles couvertes par les trois premiers caractères du code postal dans une région urbaine donnée (sauf les niveaux 04 et 05). Seules les adresses résidentielles sont incluses dans les données statistiques. Ce niveau représente la somme des</p> <p>itinéraires de facteur .....niveau 01  « autres itinéraires » .....niveau 02</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 2 418 régions de niveau géographique « 03 ».</p>
02	Autres itinéraires de facteur	<p>Ce niveau est une agrégation des codes postaux urbains non alloués à un itinéraire en particulier, ainsi que des itinéraires de moins de 100 déclarants. Ce niveau est identifié par le code de la région – soit la RTA suivie de trois espaces blancs – et de « XXXX » comme numéro d'itinéraire de facteur.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 194 régions de niveau géographique « 02 ».</p>
01	Itinéraire de facteur	<p>Ce niveau géographique est une agrégation de codes postaux urbains résidentiels alloués au parcours que suit un facteur pour livrer le courrier. Ce niveau est identifié par les trois caractères de la RTA et le numéro d'itinéraire. Chaque RTA contient, en moyenne, neuf itinéraires de facteur.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 21 863 régions de niveau géographique « 01 ». La population totale des itinéraires de facteur est de 25,3 millions (avec en moyenne 1 158 habitants) et leur taille varie entre 100 et 13 000.</p>

## Comment additionner les régions postales en évitant les doubles comptes

Les fichiers de données qui se basent sur la géographie postale contiendront souvent des sous-totaux et des totaux. De nombreux utilisateurs de données ont besoin d'additionner certains niveaux de géographie afin d'obtenir un total pour leur région d'intérêt. Toutefois, l'inclusion de sous-totaux au cours de ce processus donne lieu à un double compte de certaines populations, ce qui entraîne un total erroné. Ci-dessous se trouve un résumé de la manière dont les régions postales sont agrégées dans la géographie postale normalisée.

L'addition des itinéraires de facteur (niveau de géographie ou NG 01) et des « résidus » d'itinéraires (NG 02) correspond aux régions de tri d'acheminement urbaines (RTA, NG 03).

Le total des RTA urbaines (NG 03), des routes rurales (NG 04), des services suburbains (NG 05), des codes postaux ruraux à l'intérieur d'une ville (NG 06) et des autres régions urbaines (NG 07) est égal aux totaux de ville (NG 08).

L'addition des totaux de ville (NG 08), des codes postaux ruraux à l'extérieur d'une ville (NG 09) et des autres régions dans une province (NG 10) correspond aux totaux provinciaux/territoriaux (NG 11).

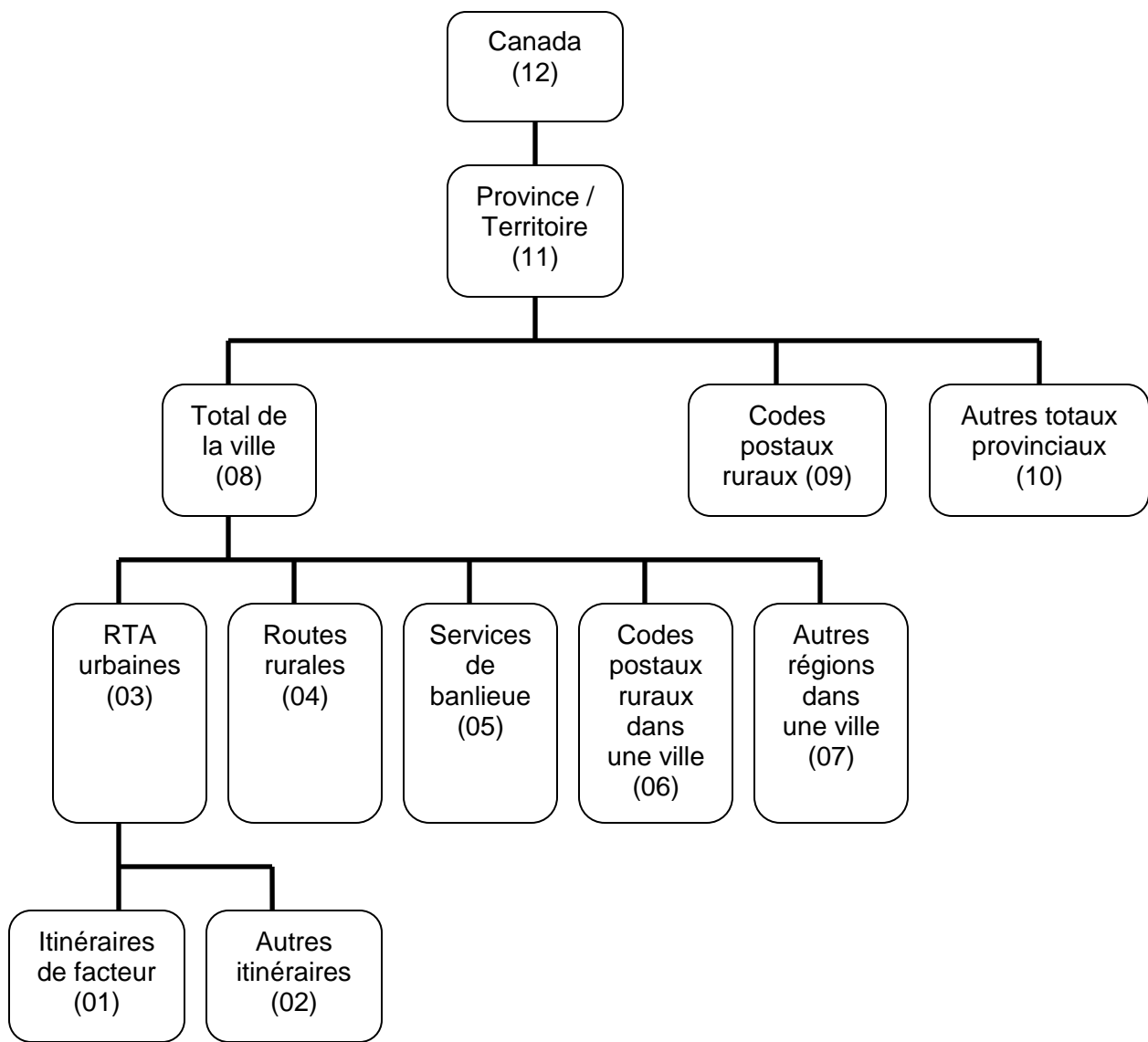
Les totaux provinciaux/territoriaux (NG 11) s'élèvent au total du Canada (NG 12).

Ainsi, selon les codes du niveau de géographie :

$$01 + 02 = 03$$

$$03 + 04 + 05 + 06 + 07 = 08$$

$$08 + 09 + 10 = 11$$



## Fichiers de concordance

Les données agrégées des itinéraires de facteur sont accompagnées d'un fichier de concordance qui énumère tous les six caractères de codes postaux pour lesquels il y a de l'information et qui identifie les itinéraires de facteur auxquels chaque code postal est assigné. Une région de tri d'acheminement (RTA) urbaine peut se séparer entre deux collectivités ou plus et l'étiquette de la RTA ainsi que le numéro d'identification de ville (ou ID de ville) deviennent donc des morceaux importants des identificateurs géographiques. Ces identificateurs uniques sont composés des ID de ville, des étiquettes de RTA et des numéros d'itinéraire de facteur. Le fichier de concordance comprend alors l'ID de ville, l'étiquette de RTA (appelée la « région postale »), le numéro d'itinéraire de facteur et le code postal urbain de six caractères. En parcourant ce fichier, un individu peut déterminer quels codes postaux forment un itinéraire donné. L'illustration suivante est un exemple de fichier de concordance.

ID de ville	Région postale	Itinéraire	Code postal
6092	K1B	52	K1B3K5
6092	K1B	52	K1B3V5
6092	K1B	52	K1B4C6
6092	K1B	52	K1B4N7
6092	K1B	52	K1B4N9
6092	K1B	52	K1B4M8
6092	K1B	52	K1B4N9

## Date des itinéraires de facteur

Les itinéraires de facteur représentés dans les banques de données de 2009 sont basés sur une mise à jour d'un fichier datant d'avril 2011 fourni par la Société canadienne des postes. Cette information est ajoutée au fichier géographique de base d'avril 2010, fournissant ainsi une correspondance unique des codes postaux à une géographie standardisée.

## Fichier d'ancien/nouvel itinéraire

Étant donné que les itinéraires de facteur peuvent changer, nous ajouterons aussi, sur demande, en plus des données agrégées sur les codes postaux et du fichier de concordance correspondant, un troisième fichier intitulé « ancien/nouvel itinéraire » qui illustre le changement en pourcentage dans les itinéraires de facteur entre la date où les

données sont attachées et celle où l'information la plus courante nous a été fournie par Postes Canada. Ce fichier compare les codes postaux urbains de six caractères qui forment les itinéraires de facteur lors de deux périodes différentes et indique le pourcentage de codes postaux de l'itinéraire original (ancien) qui est inclus dans le nouvel itinéraire, et le pourcentage du nouveau qui est tiré de l'ancien. L'illustration suivante est un exemple d'un fichier d'ancien/nouvel itinéraire.

<b>Comparaison entre les anciens itinéraires (mois XXXX) et les nouveaux (mois YYYY)</b>					
<b>ID de ville</b>	<b>RTA</b>	<b>Ancien itinéraire (#)</b>	<b>Nouvel itinéraire (#)</b>	<b>% de l'ancien inclus dans le nouveau</b>	<b>% du nouveau dérivé de l'ancien</b>
2434	K1B	50	50	94	74
2434	K1B	50	51	6	8
2434	K1B	51	50	33	26
2434	K1B	51	51	61	92
2434	K1B	51	57	6	5
2434	K1B	57	57	91	50
2434	K1B	57	58	9	100
2434	K1B	52	52	29	10
2434	K1B	52	60	71	100
2434	K1B	53	52	20	24
2434	K1B	53	53	60	100
2434	K1B	53	58	20	33
2434	K1B	54	54	93	83
2434	K1B	54	55	7	5
2434	K1B	55	55	100	89
2434	K1B	56	52	30	14
2434	K1B	56	56	70	100



## Niveaux géographiques - Géographie du recensement

Les données sont aussi disponibles pour certains niveaux de la géographie du recensement; le tableau suivant montre les codes pour ces niveaux, ainsi qu'une brève description de chacun.

<b>Niveau géographique</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
61	Secteur de recensement	<p>Les secteurs de recensement (SR) sont de petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou rurales semblables à des quartiers qui ont été créées dans une région métropolitaine de recensement (voir définition ci-dessous) ou une agglomération de recensement dont le noyau urbain comptait une population de 50 000 habitants ou plus d'après le recensement de 1996. Les SR sont délimités par un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) de concert avec Statistique Canada.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 4 989 régions de niveau géographique « 61 » selon la classification du recensement de 2006.</p>
51	Région économique	<p>Une région économique est constituée d'un groupe de divisions de recensement (voir définition ci-dessous) complètes sauf dans le cas de l'Ontario. Les régions économiques (RÉ) servent à l'analyse de l'activité économique régionale. Au Québec, les RÉ sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom « régions administratives »). Dans toutes les autres provinces, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province en question. L'île-du-Prince-Édouard et les territoires consistent chacun en une région économique.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 76 régions de niveau géographique « 51 » selon la classification du recensement de 2006.</p>

<b>Niveau géographique</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
42	Agglomération de recensement	<p>Le concept général de l'agglomération de recensement (AR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé. Une AR compte au moins 10 000 habitants d'après le dernier recensement.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 117 régions de niveau géographique « 42 » selon la classification du recensement de 2006.</p>

Niveau géographique	Nom	Description
41	Région métropolitaine de recensement	<p>Le concept général de la région métropolitaine de recensement (RMR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé. Une RMR compte au moins 100 000 habitants d'après le dernier recensement.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 35 régions de niveau géographique « 41 » d'après le recensement de 2006. :</p> <p>001, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador  205, Halifax, Nouvelle-Écosse  305, Moncton, Nouveau-Brunswick  310, Saint John, Nouveau-Brunswick  408, Saguenay, Québec  421, Québec, Québec  433, Sherbrooke, Québec  442, Trois-Rivières, Québec  462, Montréal, Québec  505, Ottawa-Gatineau (combiné, partie Québec et partie Ontario)  521, Kingston, Ontario  529, Peterborough, Ontario  532, Oshawa, Ontario  535, Toronto, Ontario  537, Hamilton, Ontario  539, St-Catharines-Niagara, Ontario  541, Kitchener-Cambridge-Waterloo, Ontario  543, Brantford, Ontario  550, Guelph, Ontario  555, London, Ontario  559, Windsor, Ontario  568, Barrie, Ontario  580, Greater Sudbury, Ontario  595, Thunder Bay, Ontario  602, Winnipeg, Manitoba  705, Regina, Saskatchewan  725, Saskatoon, Saskatchewan  825, Calgary, Alberta  835, Edmonton, Alberta  915, Kelowna, Colombie-Britannique  932, Abbotsford-Mission, Colombie-Britannique</p>

<b>Niveau géographique</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
		933, Vancouver, Colombie-Britannique 935, Victoria, Colombie-Britannique

Niveau géographique	Nom	Description
31	Circonscription électorale fédérale	<p>Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire pour lequel les habitants sont représentés par un député élu à la Chambre des communes. Selon l'Ordonnance de représentation de 2003, il y a 308 CÉF au Canada. Le directeur général des élections prépare à l'intention du gouverneur général en conseil l'Ordonnance de représentation, qui décrit chaque circonscription électorale déterminée par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales et en indique le nom ainsi que la population.</p> <p>Les banques de données de 2009 contiennent 308 régions de niveau géographique « 31 ».</p>
21	Division de recensement	<p>Une division de recensement (DR) est un groupe de villes de villes voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs (comme les services de police et d'ambulance). Une DR peut correspondre à un comté, à une municipalité régionale ou à un district régional.</p> <p>Ces groupes sont créés selon les lois en vigueur dans certaines provinces et territoires du Canada. Dans d'autres provinces ou territoires dont les lois ne prévoient pas de telles régions (Terre-Neuve-et-Labrador, Manitoba, Saskatchewan et Alberta), Statistique Canada définit des régions équivalentes à des fins statistiques en collaboration avec ces provinces et territoires.</p> <p>Le recensement de 2006 contient 288 divisions de recensement; toutefois, les banques de données de 2009 contiennent 290 régions de niveau géographique « 21 » en raison de la DR de Halton (Ontario) qui chevauche deux régions économiques.</p> <p>Commençant en 2007, les Divisions de recensement sont identifiées dans les tableaux, par un code à six chiffres :</p> <p>2 premiers chiffres = province  2 chiffres suivants = la région économique  2 derniers chiffres = la division de recensement</p>

## Niveaux géographiques - Géographie spéciale

Les utilisateurs peuvent choisir une région qui les intéresse, laquelle n'est pas normalisée et pour laquelle il n'existe pas de données standard (par exemple, les régions de service des succursales bancaires, etc.). Pour obtenir de telles données, les utilisateurs doivent fournir une liste des codes postaux qui composent ces régions spéciales pour lesquelles ils veulent se procurer des données. Nous leur fournirons les données agrégées correspondantes. Les informations commandées pour des régions spéciales définies par l'utilisateur seront codées comme suit :

<b>Niveau géographique</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
93	Total de toutes les régions spéciales	Ce niveau représente une agrégation de toutes les régions spéciales définies par l'utilisateur et comprend l'ensemble des régions codées aux niveaux 92 et 91.
92	Autres régions spéciales	Ce niveau géographique comprend toutes les régions définies par l'utilisateur qui étaient trop petites, en termes de population, pour permettre une compilation séparée (c'est-à-dire des régions de moins de 100 déclarants).
91	Région spéciale définie par l'utilisateur	Une région désignée avec le code « 91 » est une région définie par l'utilisateur, selon les besoins de cet utilisateur. Il peut s'agir, par exemple, de régions scolaires, de districts de santé, etc.

## Fichiers de conversion

Quand un client désire acheter des données sur des régions faisant partie d'une géographie non standard, un fichier de conversion est habituellement requis. Ce fichier de conversion, document électronique utilisé par notre personnel pour agréger les différentes régions postales qui constituent la région définie par l'utilisateur, est une combinaison des codes postaux formant une ou plusieurs régions spéciales. Vous n'avez qu'à nous fournir les codes postaux de cette région et nous compilerons les données (sujettes aux restrictions de la confidentialité). La liste devrait inclure tous les codes postaux pour chaque région.

Ceci s'applique seulement aux régions qui ne sont pas « standard ». Ces dernières peuvent englober une ou de nombreuses régions dont les limites chevauchent plus d'une région standard ou plus d'un code postal. Les régions définies par l'utilisateur peuvent offrir un service particulier, être un secteur de recrutement scolaire, un quartier ou presque n'importe quelle autre région.

Chaque code postal du fichier de conversion est donc associé à un code régional correspondant. Le code postal est utilisé comme point de comparaison pour les totalisations des données économiques et démographiques de chaque région. L'exemple ci-dessous montre un fichier de conversion typique reçu par la Division de la statistique du revenu.

<b>Code postal</b>	<b>Région de l'utilisateur</b>
A1A1A1	0001
A1A1A2	0001
A1A1A3	0001
A1A1A4	0001
A1A1A5	0001
A1A1A6	0001
A1A1A7	0002
A1A1A8	0002
A1A1A9	0002
A1A1B1	0002
A1A1B2	0002
A1A1B3	0003
A1A1B4	0003
A1A1B5	0003
A1A1B6	0003
A1A1B7	0003
A1A1B8	0004
A1A1B9	0004
A1A1C1	0004
A1A1C2	0004
A1A1C3	0004

Nota :

- 1) Le fichier de conversion devrait avoir une longueur d'enregistrement de 10 octets, les six premiers représentant le code postal et les quatre autres correspondant à la région définie par l'utilisateur.
- 2) Il n'y a pas d'espace entre le troisième et le quatrième caractère du code postal.
- 3) Le code de région définie par l'utilisateur ne comporte que quatre caractères.
- 4) Notre système ne convertit pas les régions définies par l'utilisateur qui comportent des niveaux hiérarchiques. Dans l'exemple précédent, les régions 0001 et 0002 ne concordent pas avec leur total respectif, contrairement aux régions 0003 et 0004. La production de ce type d'information hiérarchique voudrait dire soumettre plusieurs fois le fichier de conversion à nos programmes, entraînant ainsi une hausse des coûts.



## NOUS INVITONS VOS COMMENTAIRES

Nous nous efforçons constamment d'améliorer nos produits pour satisfaire aux besoins de nos clients. Afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel que nous puissions bénéficier de vos commentaires sur la qualité et la présentation de nos produits. Si, en tant qu'utilisateurs de données, vous avez des suggestions à nous faire à cet égard, nous les accepterons volontiers.

### Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous diverses formes. Outre les publications, les totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquettes, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet des présentes données doit être adressée à :

Service à la clientèle  
Division de la statistique du revenu  
Statistique Canada  
Immeuble Jean Talon, 5<sup>ième</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-7355  
Sans frais : (1-888-297-7355)  
Télécopieur : (613) 951-3012  
revenu@statcan.gc.ca

La Division des services-conseils vous offre une gamme de services : identification de vos besoins, détermination des sources ou de la disponibilité des données, consolidation et intégration de données provenant de diverses sources et élaboration de profils, analyse de faits saillants ou de tendances et pour terminer, formation sur les produits, services et concepts de Statistique Canada ainsi que sur l'utilisation de données statistiques.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1-800-263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1-800-363-7629</b>
<b>Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)</b>	<b>1-800-267-6677</b>
<b>Numéro sans frais de commande par télécopieur (Canada et États-Unis)</b>	<b>1-877-287-4369</b>

Vous pouvez également visiter notre site Web au <http://www.statcan.ca>.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec nous.

## PRODUITS DE DONNÉES DISPONIBLES

La Section du traitement du FFT1 de la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada dresse des tableaux de données statistiques à partir de dossiers administratifs - notamment les déclarations d'impôt. Les banques de données démographiques et socio-économiques qui en résultent figurent dans le tableau ci-dessous, tout comme le numéro d'identification de chaque produit et la date normale de parution.

Nom du produit	Numéro du produit	Date de parution
Cotisants à un REER	17C0006	Automne
Soldes libres de REER	17C0011	Automne
Épargnants canadiens	17C0009	Automne
Investisseurs canadiens	17C0007	Automne
Revenu de placements canadiens	17C0008	Automne
Déclarants canadiens	17C0010	Automne
Gains en capital au Canada	17C0012	Automne
Dons de charité	13C0014	Automne
Revenu et démographie selon les quartiers	13C0015	Printemps
Profils de dépendance économique	13C0017	Printemps
Profils du revenu du travail	71C0018	Printemps
Familles	13C0016	Printemps
Aînés	89C0022	Printemps
Estimations de la migration	91C0025	Automne